



NON au projet de Center-Parcs !

*A l'occasion du renouvellement du Conseil
Départemental de l'Isère*

MANIFESTONS à GRENOBLE

JEUDI 2 AVRIL 2015

RV à 18h rue Félix-Poulat

A l'appel du Collectif grenoblois de soutien à la zad des Chambarans

Adresse aux élu(e)s du Conseil départemental.

Mesdames, messieurs,

Au moment où vous prenez vos fonctions, nous tenions à vous rappeler dans la rue notre opposition déterminée au projet de construction d'un "Center-Parcs" dans la forêt des Chambarans, sur la commune de Roybon.

Pour rappel, le promoteur immobilier Pierre & Vacances souhaite implanter un vaste parc à touristes industriel clôturé sur une surface de 210 hectares prise sur la forêt. Ce projet équivaut à construire une ville nouvelle de 5500 habitants dotée de toutes les commodités, et toutes les nuisances qui vont avec. Il fait peser de graves menaces sur la biodiversité du site, son impact serait très négatif sur le bassin versant de la Galaure comme sur les nappes phréatiques situées juste en-dessous, qui alimentent toute la région en eau potable d'une grande qualité.

La commune de Roybon a cédé le terrain au promoteur pour une bouchée de pain, 30 centimes d'euro le m² en tant que... terrain constructible !

Des autorisations préfectorales de défrichement ont été accordées au mépris aussi bien des conclusions de l'enquête d'utilité publique, toutes négatives, que des avis tout aussi négatifs d'associations reconnues et compétentes, ou de celui du Conseil National de la Protection de la Nature. Les enquêtes d'impact ont été partielles et les mesures compensatoires sont totalement inadaptées. Les "zones de compensation" prévues ne compensent en aucune façon la destruction irréversible du milieu humide d'origine très particulière et fragile qui abrite des espèces animales et végétales rares et protégées.

Les retombées sur l'emploi sont discutables : 48 % des emplois créés selon ce modèle touristique sont du nettoyage, un peu moins de 12h par semaine, soit 370 euros par mois pour un(e) salarié(e).

Par décision du Tribunal Administratif, le défrichement a été suspendu le 23 décembre dernier en attendant un jugement sur le fond, courant juin. De leur côté les opposants, les "zadistes" veillent avec vigilance sur le site qu'ils occupent depuis plus de 3 mois. Un nouveau recours contre l'autorisation des travaux « au titre de la loi sur l'eau » a été déposé mardi 24 mars 2015 par l'association PCSCP.

Nous saluons toutes ces actions. La résistance pied-à-pied des occupants sur le terrain, respectueuse de la forêt comme de la population alentour, est légitime, et nous la soutenons activement.

Nous dénonçons l'aberration écologique que constitue un tel projet dans cette zone naturelle sensible, le gaspillage programmé des réserves en eau, et les menaces qui pèsent sur l'environnement.

Nous refusons le chantage à l'emploi, qui couvre au passage l'appropriation privée scandaleuse d'un patrimoine public.

Nous condamnons l'instrumentalisation haineuse par des élus, d'une partie de la population contre celles et ceux qui combattent ce projet.

Le Conseil général de l'Isère et d'autres collectivités locales ont soutenu ce projet en s'engageant à le financer à hauteur de dizaines de millions d'euros d'argent public (37M€).

C'est dire qu'il ne concerne pas seulement les habitants d'une petite commune surendettée par la gestion hasardeuse de ses élus, et abusés par des vendeurs d'illusion.

Il nous concerne tou(te)s en tant que citoyen(ne)s responsables, et aussi en tant que contribuables.

Nous exigeons l'arrêt de tout soutien public et l'abandon définitif du projet.

Mesdames et messieurs les élu(e)s, les intimidations et exactions contre les opposants couvertes par des élus locaux et par certains de vos prédécesseurs doivent cesser !

Grenoble, le 28 mars 2015.

Contact : soutienchamba@riseup.net - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique